

CALENDRIER DE RENTREE 2018-2019

ACCUEIL EN CLASSE

<u>CLASSES</u>	<u>DATES ET HORAIRES</u>	<u>ENTREE A L'INTERNAT (+ parents)</u>
CPGE ATS	<p>Lundi 3 septembre 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10h : Accueil par l'équipe pédagogique 	Lundi 3 septembre A 8h
1 ^{ère} année CAP	<p>Lundi 3 septembre 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10h à 12h : accueil des élèves et de leurs parents, dans les classes par le Proviseur et le professeur principal - Présentation de l'équipe pédagogique - 14h à 17h : Présentation des ateliers et prise en charge par le professeur de l'enseignement professionnel 	Lundi 3 septembre de 8h à 10h
2 ^{ndes} Bac Pro	<p>Lundi 3 septembre 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> - 14h à 16h : accueil des élèves et de leurs parents, dans les classes par le Proviseur et le professeur principal - Présentation de l'équipe pédagogique 	Lundi 3 septembre A 13h30 (bagagerie) De 16h à 18h : installation à l'internat
1 ^{ère} année de CAP 2 ^{ndes} Bac Pro	<p>Mardi 4 septembre 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> - Journée d'intégration de 8h à 18h 	
2 ^{ndes} Générales et Technologiques	<p>Mardi 4 septembre 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> - de 10h à 12h accueil des élèves et de leurs parents, dans les classes par le Proviseur et le professeur principal - Présentation de l'équipe pédagogique. - Les élèves seront libérés à 12h. - Début des cours mercredi 5 septembre à 8h selon l'emploi du temps. 	Mardi 4 septembre de 8h à 10h
Premières Terminales Générales-Technologiques	<p>Mardi 4 septembre 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> - 14h-16h : accueil par le professeur principal 	Mardi 4 septembre de 10h à 12h
3 ^{ème} Prépa Pro	<p>Mercredi 5 septembre 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9h : accueil des élèves et de leurs parents, dans les classes par le Proviseur et le professeur principal 	
BTS (1 ^{ère} et 2 ^{ème} année)	<p>Mercredi 5 septembre 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10h : Accueil par le professeur référent et début des cours selon l'emploi du temps 	Mercredi 5 septembre de 8h à 10h
2 ^{ème} année de CAP 1 ^{ères} et Tales Professionnelles	<p>Jeudi 6 septembre 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10h : accueil des élèves et début des cours selon l'emploi du temps 	Jeudi 6 septembre de 8h à 10h

➤ **Elèves boursiers :**

Classes de BTS : la notification conditionnelle d'attribution de bourse doit être remise à l'intendance service des bourses au plus tard le 18 septembre, pour ensuite être visée et transmise au CROUS.

Autres classes :

- Anciens boursiers qui changent d'établissement : le transfert de bourse doit être demandé à l'établissement d'origine dès connaissance des résultats d'affectation, et avant la fin du mois de septembre.
- Nouveaux boursiers : la demande papier de bourse peut être déposée pour la rentrée scolaire 2018-2019 dans l'établissement d'inscription. Un exemplaire de la notification de droit ouvert à la bourse (décision que la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale a adressée à la famille) doit être remis à l'intendance service des bourses, dès la rentrée.